

Analyse des rapports d'investigation du Bureau du coroner du Québec

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics : Écoute, Réconciliation, Progrès (CERP)

Preuve documentaire

17 AOÛT 2018

Travail analytique quantitatif de Valérie Charette avec le logiciel SPSS

Introduction

Le présent document vise à synthétiser les analyses faites en lien avec les rapports du coroner (DG-0001-AC) dans le cadre de la CERP. Puisque le mandat de la *Commission* porte sur les quinze dernières années, les décès ayant requis l'expertise d'un coroner entre 2001 et 2016 seront analysés. Un document fourni par le Bureau du coroner en février dernier regroupe tous les décès (allochtones et autochtones) ayant eu lieu de 2001 à 2017 investigués par le Bureau du coroner. Toutes les informations et variables présentées ici-bas ont été extraites de ce même document. Les informations de 61 951 rapports du coroner nous ont été transmises, toutefois, les 917 rapports de l'année 2017 ont été exclus puisque la majorité n'était pas finalisée au moment des analyses. Selon le Bureau du coroner, le temps moyen d'investigation est de 10,3 mois, toutefois, il ne s'agit pas de la moyenne recensée dans les analyses suivantes. La vision du Bureau du Coroner est de réduire les délais d'investigation à six mois d'ici 2019.

Analyser de façon générale les variables suivantes :

Afin de mettre en contexte, il est primordial d'analyser de façon descriptive les variables qui suivent.

L'année de l'avis de décès (2001 à 2016) :

Tous les ans, les coroners investiguent en moyenne entre 3 000 et 4 000 décès survenus par négligence ou dans des circonstances obscures ou violentes. Cela représente environ 7-8% des décès qui surviennent annuellement dans la province du Québec. Au total, 61 034 dossiers ont fait l'objet d'investigation du bureau de coroner de 2001 à 2016.

Année de l'avis de décès	Fréquence	Pourcentage
2001	4 006	6,6
2002	4 031	6,6
2003	3 917	6,4
2004	3 783	6,2
2005	4 127	6,8
2006	3 939	6,5
2007	3 805	6,2
2008	3 653	6,0
2009	3 569	5,8
2010	3 599	5,9
2011	3 818	6,3
2012	3 976	6,5
2013	4 033	6,6
2014	3 822	6,3
2015	3 939	6,5
2016	3 017	4,9
Total	61 034	100,0

Délai en jours entre l'avis de décès et la fermeture du dossier :

Le délai moyen entre l'avis de décès et la fermeture du dossier est de 336 jours. Le dossier finalisé le plus rapidement a pris 4 jours et celui qui a nécessité le plus de temps représente 3 583 jours.

	N	Moyenne	Médiane	Mode	Écart Type	Min	Max
Délai en jours	61 034	336,2	270,0	93	275,2	4	3583

Délai entre l'avis de décès et la fermeture du dossier représenté en catégories :

Environ le deux tiers des dossiers soit 65,8% des dossiers se sont finalisé en moins d'un an. Toutefois, 18,7% ont nécessité entre 1 an et 1 et demi tandis que 7,7% des rapports du coroner ont été finalisés entre 1 an et demi et 2 ans.

Délai en catégories	Fréquence	Pourcentage
De 0 à 6 mois	20 104	32,9
De 6 mois à 12 mois	20 087	32,9
De 12 mois à 18 mois	11 442	18,7
De 18 mois à 24 mois	4721	7,7
De 2 à 3 ans	3247	5,3
De 3 à 4 ans	890	1,5
De 4 à 5 ans	413	,7
De 6 ans et plus	130	,2
Total	61 034	100,0

Décès divisé par groupes d'origines :

En ce qui a trait aux différents groupes d'origines analysés dans le cadre de ce document, les allochtones y sont majoritaires avec un pourcentage représentant 98,3% (n=59 969). Il est important de mentionner que cette catégorie fait référence aux différents groupes d'origine ne faisant ni parties des communautés des Premières Nations ni des Inuit. Les communautés des Premières Nations représentent 1% (n=605) des rapports du coroner tandis que les Inuit constituent 0,8%(n=460) des décès investigués par les coroners de 2001 à 2016. Notons à titre de référence que les Autochtones représentent 1,24% de la population québécoise comparativement à 1,8% dans cette recherche.

Groupes d'origines	Fréquence	Pourcentage
Allochtones	59 969	98,3
Premières Nations	605	1,0
Inuit	460	,8
Total	61 034	100,0

Nom du coroner au dossier :

Un total de 193 coroners ont investigués différentes causes de décès de 2001-2016. Chaque coroner a enquêté entre 1 et 2 583 décès dans les 17 régions administratives du Québec. Les 78 noms surlignés font référence aux coroners actifs à l'heure actuelle. Chaque coroner en fonction a investigués en moyenne 368 dossiers. Toutefois, 23 coroners d'entre eux n'ont pas fait d'investigation de 2001 à 2016, ce qui représente 23% des coroners actifs. Une seule coroner est affectée au Nord-du-Québec comparativement à dix-sept dans la région administrative de Montréal. Une analyse plus approfondie des différents coroners sera faite au point quatre de ce document.

Nom des coroners	Fréquence	Pourcentage	Région administrative
Abdo Shabah	5	,0	
Alain Pelletier	96	,2	
Alexandre Crich	576	,9	
Alice Bélanger	61	,1	Capitale-Nationale
Alphonse Montminy	46	,1	
Amélie Coutu	183	,3	Lanaudière
Amélie Lavigne	24	,0	
André Bergeron	125	,2	

André Proulx	63	,1	
André Therrien	37	,1	
André-G. Trahan	759	1,2	
André-H. Dandavino	1 109	1,8	Montérégie
Andrée Kronström	982	1,6	Capitale-Nationale
Anne-Marie David	279	,5	
Arnaud Samson	473	,8	Côte-Nord
Bernard Couillard	882	1,4	
Bernard Gélinas	10	,0	
Bernard Lefrançois	591	1,0	Côte-Nord
Brenda Bergeron	130	,2	
Brigitte Morin	357	,6	
Candide Tremblay	77	,1	
Carol Gagné	274	,4	Saguenay-Lac-St-Jean
Catherine Rodrigue	8	,0	
Catherine Rudel-Tessier	1 779	2,9	
Cathy Sarrazin	56	,1	
Chantal Bernier	87	,1	Estrie
Christian Hobden	48	,1	
Christine Gagné	1	,0	
Claude Malenfant	615	1,0	Abitibi-Témiscamingue
Claude Paquin	870	1,4	
Clément Paradis	111	,2	
Cloé Trottier	95	,2	
Dany Harvey	72	,1	
David Milette	26	,0	
Denis Tremblay	14	,0	
Denise McManiman	2	,0	Chaudière-Appalaches
Denyse Langelier	699	1,1	Laurentides
Dominique Gouriou Berrou	189	,3	
Donald Nicole	167	,3	Chaudière-Appalaches
Éric Bigelow	212	,3	
Éric Goyer	8	,0	
Éric Labrie	327	,5	
Ethan Lichtblau	82	,1	Montréal
France Desjardins	4	,0	
Francine Baillargeon	89	,1	Chaudière-Appalaches
Francine Molloy	234	,4	
François Prévost	3	,0	
Frédéric Boily	97	,2	Saguenay-Lac-St-Jean
Gabriel Garneau	427	,7	
Gabriel Jean	25	,0	
Gaétan Lévesque	70	,1	
Gaston A. Tremblay	349	,6	
Géhane Kamel	4	,0	Montréal
Gilbert Bérubé	39	,1	
Gilles Campeau	76	,1	

Gilles Éthier	10	,0	
Gilles Gauthier	72	,1	
Gilles Sainton	1 239	2,0	Estrie
Guy Cavanagh	88	,1	
Guy Jr Morissette	260	,4	
Guy Therrien	163	,3	
Guyène Cloutier	196	,3	Abitibi-Témiscamingue
Guyène Thériault	88	,1	
Hélène Favron	65	,1	
Hélène Lord	274	,4	
Hughes Germain	27	,0	
Imane Kamal	20	,0	
Isabel Mayrand	6	,0	
Isabelle Gaston	21	,0	
J. Roger Laberge	1 165	1,9	
Jacques Bérubé	9	,0	
Jacques Bouchard	5	,0	
Jacques Buisson	48	,1	
Jacques Ramsay	1 511	2,5	Montréal
Jacques Robinson	9	1,9	
Jamal Serrar	150	,2	
Jasmin Villeneuve	64	,1	Capitale-Nationale
Jean Couture	153	,3	
Jean E. Brochu	2 296	3,8	Montréal
Jean Elzéar Gauthier	10	,0	
Jean Pinsonnault	1	,0	
Jean-François Dorval	579	,9	
Jean-François Lécuyer	93	,2	
Jean-François Roy	137	,2	
Jean-Lévy Paquette	221	,7	
Jean-Luc Malouin	455	,7	
Jean-Marc Picard	1 053	1,7	Capitale-Nationale
Jean-Noël Goupil	363	,6	
Jean-Pierre Blais	282	,5	Mauricie
Jean-Pierre Chamberland	257	,4	Bas-Saint-Laurent
Jeannine Provost	96	,2	
Jessica Fournier	6	,0	
Joanne Lachapelle	580	1,0	Outaouais
Jocelyne Tessier	220	,4	Montréal
Joël Létourneau	55	,1	
Joëlle Baril	10	,0	
José-Luis Labarias	390	,6	
Josée Rossignol	22	,0	
Julie A. Blondin	370	,6	Laurentides
Julie Grimard	16	,0	
Karine Spénard	15	,0	Montréal
Kathleen Gélinas	18	,0	Estrie

Krystyna Pecko	569	,9	Montréal
Linda Talbot	149	,2	
Line Duchesne	614	1,0	
Louis Authier	24	,0	
Louis Normandin	437	,7	Montréal
Louis-Jean Roy	127	,2	
Louise Boulianne	215	,4	
Louise Levasseur	6	,0	
Louise Nolet	423	,7	
Luc Malouin	1 710	2,8	Capitale-Nationale
Lynda Lachaine	13	,0	
Lyne Chouinard	75	,1	Capitale-Nationale
Mandoza Côte	77	,1	
Manon Paquette	12	,0	
Marc Bédard	112	,2	
Marcel Clément	130	,2	
Marco Sirois	17	,0	
Marie Pinault	261	,4	Outaouais
Marie-Chantal Lafrenière	10	,0	Montréal
Marie-Charlotte Koenig	21	,0	
Marie-Claude Gagnon	79	,1	
Marie-Ève Audet	3	,0	
Martin Clavet	553	,9	Capitale-Nationale
Martin Sanfaçon	251	,4	Centre-du-Québec
Martin Toussaint	284	,5	
Maude Chartier	7	,0	
Mélanie Laberge	8	,0	
Mélissa Amélie Plourde	44	,1	
Michel Ferland	2 342	3,8	
Michel Lapointe	3	,0	
Michel Massé	690	1,1	Montréal
Michel Miron	729	1,2	
Michel Trudeau	1 043	1,7	
Michèle Houde	343	,6	
Micheline Guilmain-Maurice	22	,0	
Nadine Gauthier	23	,0	
Nancy Bouchard	35	,1	Saguenay-Lac-St-Jean
Nancy Fournier	5	,0	
Natalie Vachon	103	,2	Nord-du-Québec
Nathalie Clément	9	,0	
Pascal Pelletier	64	,1	Estrie
Pascale Boulay	50	,1	Outaouais
Pascale Descary	3	,0	Montréal
Paul G. Dionne	2 583	4,2	Outaouais
Paul LeBoutillier	20	,0	
Philippe Nobécourt	93	,2	
Pierre Bélisle	2 527	4,1	Centre-du-Québec

Pierre Bourassa	593	1,0	Outaouais
Pierre Brochu	793	1,3	
Pierre Chalut	412	,7	
Pierre Dupré	88	,1	Laurentides
Pierre Fortier	152	,2	
Pierre Guilmette	153	,3	Chaudière-Appalaches
Pierre Martin	126	,2	
Pierre Morin	70	,1	
Pierre-Charles Samson	1 428	2,3	
Pierre-Étienne Sénécal	4	,0	
Quoc-Bao Do	298	,5	
Rafael Ayllon	392	,6	
Raymond Morin	269	,4	
Raynald Gauthier	965	1,6	Mauricie
Rémy Chérisol	90	,1	
René Charest	817	1,3	
René Duval	232	,4	
René-Maurice Bélanger	1 337	2,2	
Renée Leboeuf	103	,2	Mauricie
Renée Roussel	503	,8	Bas-Saint-Laurent
Richard Drapeau	63	,1	Estrie
Richard Fermini	290	,5	
Richmond Monger	4	,0	
Robert Giguère	261	,4	Estrie
Robert Larocque	170	,3	
Robert Turgeon	155	,3	
Roger C. Michaud	256	,4	
Serge Adam	73	,1	
Serge Turnel	778	1,3	
Sharon Godbout	1	,0	
Simon Drouin	21	,0	
Steeve Poisson	399	,7	Laurentides
Stéphane Goudreau	81	,1	
Stéphanie Gamache	276	,5	Montérégie
Sylvain Aubry	122	,2	
Sylvain Truchon	367	,6	
Sylvie Dragon	294	,5	
Vydas Gurekas	161	,3	
Yvan Turmel	699	1,1	
Yves Bolduc	266	,4	
Yves Lambert	1 208	2,0	Montréal
Yves Raymond	325	,5	
Yvon Garneau	559	,9	Centre-du-Québec
Yvon Naud	103	,2	
Total	61 034	100,0	

Région administrative où a eu lieu le décès :

Dix-sept différentes régions administratives constituent la province du Québec. Tout groupe d'origine confondu, 19,6% (n=11 682) des décès investigués par les coroners ont eu lieu dans la région métropolitaine de Montréal, 15,5% (n= 9266) dans la région administrative de la Montérégie et 8,4% (n =5 008) dans la Capitale-Nationale. Plusieurs dossiers, soit 1 281 n'ont pas pu être rattaché à une région administrative puisque soit; la personne est décédée hors du Québec ou il est impossible d'identifier l'endroit exact où la victime est décédée. Notons que le Nord-du-Québec fait référence à toutes les municipalités au nord du 49^e parallèle.

Région administrative	Fréquence	Pourcentage
Bas Saint-Laurent	2 007	3,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 233	3,7
Capitale-Nationale	5 008	8,4
Mauricie	3 228	5,4
Estrie	2 663	4,5
Montréal	11 682	19,6
Outaouais	3 325	5,6
Abitibi-Témiscamingue	1 747	2,9
Côte-Nord	1 176	2,0
Nord du Québec	830	1,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	932	1,6
Chaudière-Appalaches	3 478	5,8
Laval	1 823	3,1
Lanaudière	3 481	5,8
Laurentides	4 444	7,4
Montérégie	9 266	15,5
Centre du Québec	2 430	4,1
Total	59 753	100,0

Dresser un portrait complet des rapports du coroner impliquant la mort d'une victime faisant partie des communautés des Premières Nations ou étant Inuk :

Les données analysées dans cette section permettent de tracer un portrait des personnes décédées faisant partie des communautés des Premières Nations et étant Inuk. Les données suivantes ne nous ont pas été transmises pour les décès de personnes allochtones.

Du sexe de la victime :

Les victimes de sexe masculin représentent 69,9% des personnes décédées dont leur cause de décès est survenue par négligence ou dans des circonstances obscures ou violentes. À parts égales, 68,3% des décès d'Inuit sont des hommes.

Sexe	Premières Nations		Inuit		Total des Autochtones	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
Homme	422	69,9	312	68,3	734	69,2
Femme	182	30,1	145	31,7	327	30,8

De l'âge au moment du décès :

En fonction d'une variable continue (0 à 95 ans)

La moyenne d'âge varie de façon importante dépendamment si la victime fait partie des communautés des Premières Nations ou est Inuit. La moyenne est de 36 ans chez les communautés des Premières Nations et de 30 ans chez les Inuit. Dans les deux cas, la plus jeune victime n'avait pas encore une année de vie et chez les communautés des Premières Nations, la victime la plus âgée avait 95 ans et chez les Inuit 80 ans.

Âge	N	Moyenne	Médiane	Min	Max
Premières Nations	605	36,3	33,0	0	95
Inuit	460	29,6	22,0	0	80
Total - Autochtones	1 065	33,3	27,0	0	95

En fonction d'une variable dichotomique (0 à 17 ans / 18 ans et plus)

Plus du trois quarts des dossiers investigués par les coroners, soit 77,8% concernent une victime autochtone de 18 ans et plus (n=829). 30% des victimes Inuit avaient 17 ans et moins au moment du décès tandis que les Premières Nations représentent 16,4% de l'échantillon.

Âge	Premières Nations		Inuit		Total des Autochtones	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
0 – 17 ans	99	16,4	134	29,3	233	21,9
18 ans et plus	505	83,6	324	70,7	829	77,8

En fonction de la classification d'âge (OMS)

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) classe la population en fonction de six groupes d'âge. Cette classification permet de préciser l'âge au moment du décès. La majorité des victimes autochtones avaient entre 15 et 44 ans au moment du décès. Tel que représenté dans le tableau précédent, les victimes inuites sont plus jeunes comparativement aux victimes des communautés des Premières Nations.

Âge	Premières Nations		Inuit		Total des Autochtones	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
0 – 4 ans	34	5,6	59	12,9	93	8,8
5 – 14 ans	27	4,5	26	5,7	53	5,0
15 – 24 ans	145	24,0	178	38,9	323	30,4
25 – 44 ans	216	35,8	127	27,7	343	32,3
45 – 64 ans	142	23,5	52	11,4	194	18,3
65 ans et plus	40	6,6	16	3,5	56	5,3

Les circonstances du décès :

Dans les rapports du coroner, plus de 100 différentes causes de décès ont été mentionnées par les coroners. Dans le cadre de ce document, les causes de décès ont été regroupées en 29 différentes catégories. Par souci de confidentialité, toute cause de décès inférieure à 4 cas a été barrée. Il en ressort que les cinq principales causes de décès chez les communautés des Premières Nations sont dans 24,3% des suicides par pendaison, 18,9% des morts naturelles, 10,6% des accidents d'automobile ou de VTT, 9,1% des intoxications accidentelles et 5,3% des suicides par décharge d'une arme à feu. En ce qui a trait aux Inuit, le tiers soit; 34,1% des décès sont des suicides par pendaison, 10,2% des accidents d'automobiles ou

de VTT, 7,4% des morts naturelles, 7,0% des agressions par arme et 5,4% des expositions à un froid naturel excessif (hypothermie).

Causes du décès	Premières Nations		Inuit		Total des Autochtones	
	N	%	N	%	N	%
Accident de bateau entraînant la noyade et la submersion	19	3,1	4	,9	23	2,2
Agression par arme	22	3,6	28	7,0	50	4,7
Agression par la force physique	4	,7	4	,9	8	,8
Agression par pendaison, strangulation et suffocation	4	,7	--	--	--	--
Accident médical	--	--	--	--	--	--
Suicide - Auto-intoxication	7	1,2	2	,4	9	,8
Suicide – Armes	32	5,3	23	5,0	55	5,2
Suicide – Pendaison	147	24,3	157	34,1	304	28,5
Suicide – incendie	--	--	--	--	--	--
Suicide – Noyade	--	--	--	--	--	--
Suicide – Autre	--	--	--	--	5	,5
Intoxication, intention non déterminée	5	,8	--	--	--	--
Pendaison, intention non déterminée	5	,8	4	,9	9	,8
Inhalation et ingestion	--	--	--	--	--	--
Cause inconnue de mortalité	9	1,5	8	1,7	17	1,6
Chute	21	3,5	--	--	--	--
Décharge d'armes	4	,7	--	--	--	--
Incendie, explosion	16	2,6	19	4,1	35	3,3
Exposition à un froid naturel excessif	7	1,2	25	5,4	32	3,0
Intervention de la force publique	4	,7	--	--	--	--
Intoxication accidentelle	55	9,1	13	2,8	68	6,4
Mort naturelle	114	18,9	34	7,4	148	13,9
Syndrome de la mort subite du nourrisson	11	1,8	20	4,3	31	2,9
Accident de motocyclette, bicyclette	--	--	--	--	--	--
Noyade	23	3,8	20	4,3	43	4,0
Accident d'automobile/VTT	64	10,6	47	10,2	111	10,4
Accident impliquant un piéton	8	,13	22	4,8	30	2,8
Suffocation et strangulation accidentelle dans un lit	--	--	9	2,0	--	--
Autre	9	1,5	--	--	9	,8

Analyser les variables suivantes divisées par groupe d'origine :

Afin d'effectuer des analyses plus en détail, une distinction est apportée aux différents groupes d'origine soit; les allochtones, les communautés des Premières Nations ainsi que les Inuit.

Délai en jours entre l'avis de décès et la fermeture du dossier :

Le délai en jours entre l'avis de décès et la date de fermeture du rapport du coroner varie de façon importante selon le groupe d'origine des personnes décédées. Selon les délais moyens de traitement des rapports d'investigation chez les allochtones, la moyenne est de 336 jours (médiane = 270 jours). En ce qui concerne, les Premières Nations, la moyenne est de 424 jours (médiane = 325 jours), soit une moyenne de trois mois supplémentaires aux allochtones. Les Inuit se distinguent avec une moyenne de 549 jours (médiane = 454 jours) requis afin de finaliser le rapport du coroner.

Groupe d'origine	Moyenne	Médiane	Mode	Écart Type	Minimum	Maximum
Allochtones	333,6	268,0	93	272,8	4	3583
Premières Nations	423,5	325,0	222	341,3	12	2320
Inuit	549,25	454,0	302	375,6	26	1843

Délai entre l'avis de décès et la fermeture du dossier représenté en catégories :

La majorité des dossiers se finalisent en moins d'un an pour les victimes allochtones et des communautés des Premières Nations. La moitié (51,3%) des rapports de coroners impliquant une victime Inuk se finalisent entre 1 an et 3 ans. Ce constat représente 37,8% des dossiers des communautés des Premières Nations qui se concluent entre 1 et 3 ans.

Délai en catégories	Allochtones		Premières Nations		Inuit	
	N	%	N	%	N	%
De 0 à 6 mois	19 914	33,2	124	20,5	66	14,3
De 6 mois à 12 mois	19 757	32,9	218	36,0	112	24,3
De 12 mois à 18 mois	11 236	18,7	114	18,8	92	20,0
De 18 mois à 24 mois	4 589	7,7	69	11,4	63	13,7
De 2 à 3 ans	3 120	5,2	46	7,6	81	17,6
De 3 à 4 ans	842	1,4	16	2,6	32	7,0
De 4 à 5 ans	387	,6	13	2,1	13	2,8
De 6 ans et plus	5124	,2	5	,8	1	,2
Total	59 969	100,0	605	100,0	460	100,0

Région administrative où a eu lieu le décès.

La région administrative du décès varie en fonction du groupe d'origine. En ce qui concerne les allochtones, 19,4% de ceux-ci sont décédés à Montréal, 15,7% en Montérégie et 7,6% dans les Laurentides. Uniquement ,5% des allochtones sont décédés dans le Nord-du-Québec. Les décès chez les communautés des Premières Nations, quant à elles, surviennent dans 21,3% dans le Nord-du-Québec, 16,3% dans la Côte-Nord et 14,1 en Abitibi-Témiscamingue. Aucun autochtone/moins de cinq n'est décédé dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie, des Chaudières-Appalaches et à Laval. En ce qui a trait aux Inuit, la quasi-totalité, soit 94,9% sont décédés dans le Nord-du-Québec tandis que 3,1% de ceux-ci ont perdu la vie à Montréal.

Région administrative	Allochtones		Premières Nations		Inuit	
	N	%	N	%	N	%
Bas-Saint-Laurent	2 007	3,4	--	--	--	--
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 202	3,8	31	5,1	--	--
Capitale-Nationale	4 997	8,3	10	1,7	--	--
Mauricie	3 158	5,3	70	11,6	--	--
Estrie	2 663	4,4	--	--	--	--
Montréal	11 644	19,4	24	4,0	14	3,1

Outaouais	3 296	5,5	28	4,7	--	--
Abitibi-Témiscamingue	1 661	2,8	85	14,1	--	--
Côte-Nord	1 076	1,8	98	16,3	--	--
Nord du Québec	271	,5	128	21,3	431	94,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	911	1,6	21	3,5	--	--
Chaudière-Appalaches	3476	5,9	--	--	--	--
Laval	1 821	3,1	--	--	--	--
Lanaudière	3 454	5,9	27	4,5	--	--
Laurentides	4 433	7,6	10	,17	--	--
Montérégie	9 204	15,7	61	10,1	--	--
Centre du Québec	2 423	4,1	6	1,0	--	--
Total	58 697	100,0	602	100,0	454	100,0

Analyser les variables suivantes en tenant compte de chaque coroner selon :

Nombre de rapport complété et le délai d'investigation :

Cette analyse permet de distinguer certains coroners qui investiguent le décès d'un groupe d'origine précis. De plus, cela permet d'analyser le délai moyen afin de finaliser leur rapport. Le coroner ayant le délai moyen le plus rapide est de 90 jours (n=48 dossiers) et celui ayant le délai moyen le plus long est de 1 201 jours (n=55 dossier).

	Allochtones		Premières Nations		Inuit		Délai moyen
	N	%	N	%	N	%	
Abdo Shabah	5	,0					580,6
Alain Pelletier	95	,2	1	,2			1 008,1
Alexandre Crich	574	1,0			2	,4	291,8
Alice Bélanger	61	,1					496,8
Alphonse Montminy	46	,1					1 095,4
Amélie Coutu	183	,3					354,2
Amélie Lavigne	24	,0					523,9
André Bergeron	124	,2	1	,2			296,4
André Proulx	63	,1					116,3
André Therrien	33	,1	4	,7			462,1
André-G. Trahan	759	1,3					784,1
André-H. Dandavino	1 108	1,8	1	,2			511,8
Andrée Kronström	934	1,6	19	3,1	29	6,3	510,9
Anne-Marie David	277	,5	2	,3			175,4
Arnaud Samson	440	,7	32	5,3	1	,2	288,9
Bernard Couillard	817	1,4	4	,7	61	13,3	320,8
Bernard Gélinas	10	,0					426,4
Bernard Lefrançois	539	,9	51	8,4	1	,2	303,8
Brenda Bergeron	130	,2					722,2
Brigitte Morin	357	,6					445,0
Candide Tremblay	77	,1					733,0
Carol Gagné	238	,4	36	6,0			256,9
Catherine Rodrigue	8	,0					679,0

Catherine Rudel-Tessier	1 766	2,9	5	,8	8	1,7	249,1
Cathy Sarrazin	51	,1	4	,7	1	,2	566,0
Chantal Bernier	87	,1					238,4
Christian Hobden	47	,1			1	,2	207,6
Christine Gagné	1	,0					--
Claude Malenfant	563	,9	49	8,1			277,1
Claude Paquin	868	1,4	2	,3			367,7
Clément Paradis	109	,2	2	,3			336,5
Cloé Trottier	95	,2					448,3
Dany Harvey	71	,1	1	,2			296,2
David Milette	26	,0					292,4
Denis Tremblay	14	,0					302,7
Denise McManiman	2	,0					651,0
Denyse Langelier	698	1,2	1	,2			319,8
Dominique Gouriou Berrou	188	,3	1	,2			533,3
Donald Nicole	167	,3					248,4
Éric Bigelow	211	,4	1	,2			400,3
Éric Goyer	8	,0					625,9
Éric Labrie	326	,5	1	,2			345,4
Ethan Lichtblau	82	,1					253,0
France Desjardins	4	,0					316,3
Francine Baillargeon	87	,1					240,4
Francine Molloy	232	,4	2	,3	2	,4	452,7
François Prévost			1	,2	2	,4	790,0
Frédéric Boily	92	,2	5	,8			340,4
Gabriel Garneau	427	,7					169,5
Gabriel Jean	25	,0					546,4
Gaétan Lévesque	70	,1					438,0
Gaston A. Tremblay	346	,6	3	,5			129,9
Géhane Kamel	4	,0					564,8
Gilbert Bérubé	39	,1					164,2
Gilles Campeau	75	,1	1	,2			249,9
Gilles Éthier	10	,0					98,1
Gilles Gauthier	72	,1					170,2
Gilles Sainton	1 236	2,1	2	,3	1	,2	199,9
Guy Cavanagh	82	,1	6	1,1			237,2
Guy Jr Morissette	259	,4	1	,2			406,5
Guy Therrien	163	,3					440,7
Guyène Cloutier	192	,3	4	,7			547,6
Guyène Thériault	88	,1					234,6
Hélène Favron	65	,1					310,8
Hélène Lord	272	,5	2	,3			465,9
Hughes Germain	27	,0					365,5
Imane Kamal	19	,0	1	,2			669,5
Isabel Mayrand	6	,0					157,3
Isabelle Gaston	21	,0					460,6
J. Roger Laberge	1 126	1,9	38	6,3	1	,2	181,0

Jacques Bérubé	9	,0					503,9
Jacques Bouchard	5	,0					420,0
Jacques Buisson	48	,0					89,7
Jacques Ramsay	1 499	2,5	6	1,0	6	1,3	360,8
Jacques Robinson	1 156	1,9	3	,5			197,4
Jamal Serrar	142	,2	2	,3	6	1,3	98,3
Jasmin Villeneuve	64	,1					356,1
Jean Couture	148	,2	5	,8			570,8
Jean E. Brochu	2 286	3,8	7	1,2	3	,7	298,1
Jean Elzéar Gauthier	10	,0					193,3
Jean Pinsonnault	1	,0					--
Jean-François Dorval	579	1,0					208,3
Jean-François Lécuyer	84	,1	2	,3	7	1,5	585,7
Jean-François Roy	137	,2					384,5
Jean-Lévy Paquette	220	,4	1	,2			210,9
Jean-Luc Malouin	440	,7	7	1,2	8	1,7	385,5
Jean-Marc Picard	980	1,6	15	2,5	58	12,6	312,2
Jean-Noël Goupil	360	,6	2	,3	1	,2	176,2
Jean-Pierre Blais	251	,4	31	5,1			212,1
Jean-Pierre Chamberland	257	,4					234,4
Jeannine Provost	94	,2	1	,2			165,5
Jessica Fournier	6	,0					188,7
Joanne Lachapelle	564	,9	16	2,6			516,1
Jocelyne Tessier	220	,4					430,6
Joël Létourneau	44	,1	11	1,8			1 201,0
Joëlle Baril	10	,0					583,7
José-Luis Labarias	384	,6	2	,3	4	,9	291,3
Josée Rossignol	10	,0	1	,2			275,1
Julie A. Blondin	370	,6					335,7
Julie Grimard	16	,0					554,3
Karine Spénard	15	,0					607,6
Kathleen Gélinas	18	,0					530,4
Krystyna Pecko	565	,9	3	,5	1	,2	595,8
Linda Talbot	148	,2			1	,2	174,2
Line Duchesne	613	1,0	1	,2			385,0
Louis Authier	24	,0					137,1
Louis Normandin	436	,7	1	,2			129,3
Louis-Jean Roy	127	,2					593,8
Louise Boulianne	208	,3			7	1,5	268,6
Louise Levasseur	6	,0					188,0
Louise Nolet	414	,7	2	,3	7	1,5	298,4
Luc Malouin	1 645	2,7	18	3,0	47	10,2	275,6
Lynda Lachaine	13	,0					173,5
Lyne Chouinard	73	,1			2	,4	436,4
Mandoza Côte	63	,1	14	2,3			183,0
Manon Paquette	13	,0					553,2
Marc Bédard	112	,1					208,4

Marcel Clément	130	,2					253,8
Marco Sirois	17	,0					908,8
Marie Pinault	261	,4					554,2
Marie-Chantal Lafrenière	10	,0					572,1
Marie-Charlotte Koenig	21	,0					815,3
Marie-Claude Gagnon	79	,1					360,6
Marie-Ève Audet	3	,0					119,3
Martin Clavet	529	,9	6	1,0	18	3,9	753,0
Martin Sanfaçon	251	,4					247,8
Martin Toussaint	284	,5					197,6
Maude Chartier	7	,0					427,0
Mélanie Laberge	7	,0			1	,2	317,0
Mélissa Amélie Plourde	43	,1	1	,2			486,2
Michel Ferland	2 334	3,9	6	1,0	2	,4	397,1
Michel Lapointe	3	,0					160,0
Michel Massé	690	1,2					140,5
Michel Miron	727	1,2	2	,3			160,4
Michel Trudeau	1 042	1,7	1	,2			688,8
Michèle Houde	342	,6			1	,2	418,0
Micheline Guilmain-Maurice	22	,0					627,8
Nadine Gauthier	23	,0					338,4
Nancy Bouchard	35	,1					222,8
Nancy Fournier	5	,0					518,2
Natalie Vachon	85	,1	17	2,8	1	,2	395,9
Nathalie Clément	9	,0					485,4
Pascal Pelletier	64	,1					408,7
Pascale Boulay	49	,1	1	,2			455,4
Pascale Descary	3	,0					641,7
Paul G. Dionne	2 568	4,3	11	1,8	4	,9	226,8
Paul LeBoutillier	20	,0					271,7
Philippe Nobécourt	93	,2					145,0
Pierre Bélisle	2 515	4,2	10	1,7	2	,4	353,5
Pierre Bourassa	592	1,0	1	,2			196,6
Pierre Brochu	754	1,3	5	,8	34	7,4	314,0
Pierre Chalut	411	,7	1	,2			97,9
Pierre Dupré	86	,1	2	,4			404,3
Pierre Fortier	152	,3					303,4
Pierre Guilmette	153	,3					271,9
Pierre Martin	126	,2					688,7
Pierre Morin	68	,1	2	,3			551,8
Pierre-Charles Samson	1 355	2,3	23	3,8	50	10,9	300,0
Pierre-Étienne Sénécal	4	,0					193,5
Quoc-Bao Do	296	,5	2	,3			771,4
Rafael Ayllon	389	,6	1	,2	2	,4	167,4
Raymond Morin	269	,4					191,7
Raynald Gauthier	963	1,6	2	,3			367,0
Rémy Chérisol	90	,2					418,7

René Charest	812	1,4	3	,5	2	,4	144,3
René Duval	231	,4	1	,2			285,7
René-Maurice Bélanger	1 336	2,2			1	,2	529,3
Renée Leboeuf	103	,2					392,2
Renée Roussel	502	,8	1	,2			294,1
Richard Drapeau	63	,1					365,5
Richard Fermini	290	,5					515,6
Richmond Monger	4	,0					293,3
Robert Giguère	261	,4					191,2
Robert Larocque	170	,3					355,8
Robert Turgeon	155	,3					277,1
Roger C. Michaud	256	,4					418,2
Serge Adam	73	,1					139,3
Serge Turmel	740	1,2	8	1,3	30	6,5	206,2
Sharon Godbout	1	,0					--
Simon Drouin	21	,0					213,8
Steeve Poisson	393	,7	5	,8	1	,2	248,9
Stéphane Goudreau	81	,1					546,3
Stéphanie Gamache	274	,5	1	,2	1	,2	426,6
Sylvain Aubry	117	,2	5	,8			450,1
Sylvain Truchon	350	,6	9	1,5	8	1,7	515,5
Sylvie Dragon	293	,5	1	,2			392,8
Vydas Gurekas	144	,2	17	2,8			245,8
Yvan Turmel	657	1,1	11	1,8	31	6,7	393,4
Yves Bolduc	264	,4	2	,3			306,7
Yves Lambert	1 195	2,0	13	2,1			275,4
Yves Raymond	325	,5					226,2
Yvon Garneau	557	,9	2	,3			213,8
Yvon Naud	103	,2					165,7
Total	59 969	100,0	605	100,0	460	100,0	336,2

Comprendre les relations entre les variables suivantes, soit :

Cette section permet de mettre en lumière un croisement de données de trois variables et plus. Cela permet également d'analyser en détail certaines variables importantes dans le cadre de cette étude.

Âge de la victime/groupe d'origine/ délai de production du rapport final :

Ce qui nous intéresse dans cette analyse est la relation entre l'âge de la victime, son groupe d'origine ainsi que le délai entre le décès et la fermeture du rapport de coroner. N'ayant pas accès aux âges des victimes allochtones, une comparaison entre les victimes des communautés des Premières Nations et des Inuit sera faite.

En fonction d'une variable dichotomique (0 à 17 ans / 18 ans et plus)

La première analyse compare les personnes décédées ayant 17 ans et moins et celles étant majeures. Tout d'abord, le délai de prescription des Autochtones ayant moins de 18 ans est supérieur au délai des victimes de 18 ans et plus. Le délai en jours pour une victime mineure des communautés de Premières Nations est d'environ 534 jours tandis que la moyenne pour une personne majeure est de 402 jours. Il existe une différence de 132 jours entre ces deux catégories. En ce qui concerne les Inuit, le délai moyen pour une personne mineure est de 587 jours et de 535 jours pour une personne décédée de 18 ans et plus.

Âge	Allochtones		Premières Nations		Inuit		Total Autochtones	
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne
0 – 17 ans	--	--	99	533,8	134	587,0	233	564,8
18 ans et plus	--	--	505	402,3	324	535,1	829	454,2
Total	59 969	333,6	605	423,5	460	549,2	61 034	336,2

En fonction de la classification de l'OMS

Cette analyse permet de préciser l'âge à laquelle la différence de jours entre le décès et la fermeture rapport du coroner se distingue. La conclusion à ses analyses est que plus la victime est âgée, moins le délai est long. Chez les communautés des Premières Nations, le délai de prescription chez un enfant de 4 ans et moins est de 638 jours, soit plus de 200 jours supplémentaires à la moyenne totale. Chez les Inuit, lorsque l'enfant a 14 ans et moins, le délai est significativement plus élevé que chez les personnes de 15 ans et plus.

Âge	Allochtones		Premières Nations		Inuit		Total Autochtones	
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne
0 – 4 ans	--	--	34	637,7	59	601,4	93	614,6
5 – 14 ans	--	--	27	461,0	26	647,0	53	552,3
15 – 24 ans	--	--	145	423,1	178	535,6	323	485,2
25 – 44 ans	--	--	216	435,8	127	567,9	343	484,7
45 – 64 ans	--	--	142	371,5	52	460,2	194	395,3
65 ans et plus	--	--	40	460,17	16	520,6	56	392,1
Total	59 969	333,6	605	423,5	460	549,2	61 034	336,2

Groupe d'origine/ région administrative/ délai d'investigation en jours :

Sachant qu'il existe une différence significative du délai d'investigation en fonction des différents groupes d'origines, il est intéressant de comparer les Allochtones, les Premières Nations et les Inuit étant décédés dans la même région administrative. Tout d'abord, en comparant les différents groupes d'origines avec la région administrative de Montréal, on constate que le délai moyen pour les allochtones est des 302 jours, pour les communautés des Premières Nations, il est question de 368 jours et les Inuit, il s'agit de 411 jours. Par la suite, les moyennes sont semblables pour les décès dans le Nord-du-Québec, qui se distinguent des autres régions administratives. Bref, peu importe dans quelle région administrative la personne est décédée, le délai est majoritairement plus long chez les communautés des Premières Nations et chez les Inuit.

Région	Allochtones		Premières Nations		Inuit		Total	
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne
Bas Saint-Laurent	2 007	261,4	--	--	--	--	2 007	261,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 202	285,6	31	317,7	--	--	2233	286,1
Capitale-Nationale	4 997	307,6	10	362,6	--	--	5 008	307,7
Mauricie	3 158	460,0	70	313,1	--	--	3 228	456,9
Estrie	2 663	317,5	--	--	--	--	2 663	317,5
Montréal	11 644	302,1	24	367,5	14	410,7	11 682	302,4
Outaouais	3 296	335,2	28	398,1	--	--	3 325	335,7
Abitibi-Témiscamingue	1 661	398,4	85	442,2	--	--	1 747	400,8

Côte-Nord	1 076	297,37	98	361,6	--	--	1 176	302,7
Nord-du-Québec	271	608,51	128	599,4	431	557,9	830	580,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	911	403,5	21	549,3	--	--	932	406,8
Chaudière-Appalaches	3 476	267,1	--	--	--	--	3 478	267,0
Laval	1 821	435,4	--	--	--	--	1 823	435,8
Lanaudière	3 454	359,0	27	383,1	--	--	3 481	359,2
Laurentides	4 433	391,0	10	383,1	--	--	4 444	391,2
Montérégie	9 204	327,6	61	321,5	--	--	9 266	327,5
Centre-du-Québec	2 423	291,7	6	387,5	--	--	2 430	292,0
Total	59 969	333,6	605	423,5	460	549,2	61 034	336,2

Sexe de la victime/ groupe d'origine/ délai d'investigation en jours :

Le délai entre le moment du décès et la fermeture du rapport du coroner des personnes autochtones décédées de sexe féminin est plus élevé que le délai les autochtones de sexe masculin. La différence n'est pas très élevée, mais suffisante pour remarquer une tendance.

Sexe	Autochtones		Premières Nations		Inuit		Total Autochtones	
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne
Homme	--	--	422	420,0	312	547,31	734	474,1
Femme	--	--	182	432,6	145	559,6	327	488,9
Total	59 969	333,6	604	423,5	457	549,2	1061	477,8

Groupe d'origine/ circonstances du décès/ délai d'investigation en jours :

En s'intéressant plus particulièrement au délai d'investigation des personnes autochtones, certaines causes de décès se distinguent. Tout d'abord, chez les victimes des communautés des Premières Nations, les causes de décès suivantes sont supérieures au délai moyen soit; le suicide par auto-intoxication (828 jours), pendaison avec intention non déterminée (772 jours), cause de mortalité inconnue (610 jours) et le syndrome de la mort subite du nourrisson (662 jours). Tandis que chez les Inuit, les causes de décès qui se distinguent sont : le syndrome de la mort subite du nourrisson (698 jours), les accidents d'automobile/VTT (685 jours) ainsi que les accidents impliquant un piéton (605 jours). Le syndrome de la mort subite du nourrisson se distingue de façon importante chez les Autochtones.

Cause du décès	Autochtones		Premières Nations		Inuit		Total Autochtones	
	N	Moy.	N	Moy.	N	Moy.	N	Moy.
Accident de bateau entraînant la noyade et la submersion	--	--	19	382,9	--	--	--	--
Aggression par arme	--	--	22	335,6	28	394,1	50	368,4
Suicide - Auto-intoxication	--	--	7	828,0	--	--	--	--
Suicide – Armes	--	--	32	384,6	23	523,6	55	442,7
Suicide – Pendaison	--	--	147	422,4	157	557,3	304	492,1
Intoxication, intention non déterminée	--	--	5	588,4	--	--	--	--
Pendaison, intention non déterminée	--	--	5	771,6	--	--	--	--
Cause inconnue de mortalité	--	--	9	610,2	8	451,8	15	535,7

Chute	--	--	21	427,7	--	--	--	--
Incendie, explosion	--	--	16	596,5	19	473,1	35	529,5
Exposition à un froid naturel excessif	--	--	7	370,6	25	555,3	32	514,9
Intoxication accidentelle	--	--	55	393,0	13	523,2	68	417,9
Mort naturelle	--	--	114	347,0	34	436,2	148	367,5
Syndrome de la mort subite du nourrisson	--	--	11	662,3	20	698,0	31	685,3
Noyade	--	--	23	330,2	20	591,2	43	451,6
Accident d'automobile/VTT	--	--	64	465,6	47	684,6	111	558,3
Accident impliquant un piéton	--	--	8	569,5	22	605,1	30	595,6
Suffocation et strangulation accidentelle dans un lit	--	--	--	--	9	588,8	--	--
Autre	--	--	9	417,7	--	--	--	--
Total	59 969	333,6	604	423,5	457	549,2	1061	477,8

Définitions statistiques :

Moyenne : la valeur « moyenne » est égale au quotient de la somme de toutes les valeurs de la série par l'effectif total.¹

Médiane : la valeur centrale d'une série statistique dont les valeurs observées ont été rangées dans l'ordre croissant, est la valeur qui partage la population étudiée en deux sous-ensembles de même effectif (si le nombre d'observations n est pair, la médiane est la demi-somme des termes de rang n et $n + 1$).²

Mode : La valeur la plus fréquente d'une série statistique — C'est la (ou les) valeur(s) du caractère dont l'effectif est le plus grand.³

Écart-type : L'écart-type sert à mesurer la dispersion, ou l'étalement, d'un ensemble de valeurs autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène.⁴

¹ Résumé : moyenne, médiane et mode d'une série statistique : <https://fr.khanacademy.org/math/statistics-probability/summarizing-quantitative-data/mean-median-basics/a/mean-median-and-mode-review>

² IDEM

³ IDEM

⁴ Institut national de la statistique et des études économiques : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1913>